**Bilan du RÉÉSUM**

**Revendications :**

**1. Femmes et sociologies**

**1.1 Proposition de création d’un comité femme**

Considérant l'importance de la sociologie dans la compréhension des inégalités sociales de genre et de sexe et son potentiel pour l'avancement des causes féministes.

Considérant la minorisation des enjeux reliés aux rapports de genre et de l'invisibilisation de la contribution des femmes aux sciences sociales dans les enseignements, contenus de cours, cursus et activités scientifiques-académiques du département de sociologie.

Considérant les besoins criants de discours féministes au sein du département de sociologie

Considérant la relative absence des enjeux féministes lors de nos assemblées générales et leur réception parfois conflictuelle et source de tensions

Considérant notre volonté de sensibiliser la communauté étudiante aux enjeux féministes

Que le RÉÉSUM encourage et soutienne la formation du Comité Femmes et Sociologies dont la mission sera la création d'un safe space pour les étudiantes\* au département de sociologie de l'Université de Montréal.

Que le RÉÉSUM reconnaisse le comité Femmes et Sociologies comme instance pouvant apporter des recommandations et agir à titre de contre-pouvoir.

Que le RÉÉSUM s'engage à octroyer au Comité Femmes et Sociologies les montants de 2$ par

membre de l’association, montants qui serviront notamment à l'achat de matériel de mobilisation, à l'organisation d'activités et d'événements, au financement de recherches féministes, etc., et ce de façon bi-annuelle.

Que le RÉÉSUM reconnaisse la souveraineté du comité Femmes et sociologies face à sa gestion des dépenses. En contrepartie, le Comité femmes et sociologies s'engage, par souci de transparence, à présenter son budget annuel sur demande.

Que le RÉÉSUM s’engage au maintien et à la postérité du Comité Femmes et Sociologies en l’inscrivant dans sa Charte.

**Lectures obligatoires selon le genre de leurs auteurs**

Considérant que les lectures obligatoires constituent les premières et souvent principales sources de connaissances sociologiques des étudiant-es;

Considérant que seulement 24% des textes obligatoires recensés dans l'ensemble des syllabus des cours SOL offerts à l'automne 2014 comportent au moins une auteure femme;

Considérant que certains cours ne comportent qu'un ou deux textes satisfaisant ces conditions, témoignant de l'absence de sensibilisation de certain-es professeur-es à l'égard de cette réalité;

Considérant que la minorisation du discours des femmes sociologue s'inscrit en continuiété des représentations postulant le regard maculin comme celui de l'objectivité et de l'universalité;

Considérant qu'une vision partiale et partielle de la société met en danger le projet de connaissances scientifiques de la sociologie;

Considérant que la faible représentation des auteurs femmes dans les lectures obligatoires et leur déclassement aux lectures facultatives reconduit le travail invisible des femmes et la non reconnaissance de leur apport à la société;

Considérant que la faible publicisation des travaux des femmes sociologues contribue à reproduction des inégalités de genre, notamment en limitant leurs possibilités d'avancement professionnel;

Considérant que le Réésum s'est doté de mandats féministes en réaffirmant l'égalité, peu importe leur genre.

Le Réésum demande aux professeur-es de développer une sensibilité à l'égard de leurs choix de textes obligatoires et de considérer les enjeux de genre sous-jacents;

Le Réésum encourage le département de sociologie à adopter des mesures visant à encourager ses professeur-res à intégrer davantage de textes obligatoires auxquels des femmes ont participé à la production.

Que le Réésum concerte l'Aepsum et l'Acsum afin que ces derniers se penchent également sur

la question;

Que le Réésum mandate son ou sa représentant-e afin de faire valoir sa position lors de la prochaine assemblée départementale.

Nous voulons finalement ajouter que le RÉÉSUM avait adopté un long mandat concernant la discrimination et la parité dans les postes de notre association (qui sont tous féminisés dans notre charte), mais que hélas, l’ancien secrétaire général a mal retranscrit nos pvs ET nous ne les a pas encore remis. Nous sommes encore en train d’essayer de le contacter afin d’avoir accès à nos documents.